



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/09/2024

Reçu en préfecture le 06/09/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240829-D2024_102-AR

DECISION 2024-102

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC – CCCE – Remplacement laitier » est conclu le 29 août 2024 avec la société TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT, située à 57640 ARGANCY, pour un montant de 36 055,49 € H.T. soit 43 266,59 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 29 août 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le 06 septembre 2024